



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 25 - JANVIER 2006



Bonne Année
2006

Sommaire

Notre ville : Les travaux 3
Novembre-Décembre à Montataire 4
Edito du Maire 5
Culture 6
Logement 7
Budget municipal 8 et 9
L'eau dans l'agglomération 10
International : Femmes solidaires 11
Associations 12
Tribune libre, brèves 13
Portrait : Jean-Louis Leturais 14
Etat-civil, brèves 15

**60ème anniversaire
de Femmes solidaires**



Mme Fabre, ancienne résistante, a pris la parole à l'occasion du 60ème anniversaire de Femmes solidaires



Les enfants du centre franco-kurde de Nogent sur Oise ont égayé de leurs jolies danses ce soixantième anniversaire



Yvette Cesbron a témoigné de la délégation en Ethiopie (voir page 11)

Vivre ! - N° 25 - Janvier 2006

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand
jplegrand.montataire@wanadoo.fr
06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44
Journaliste : Fatima Sissani
Photos : Jean-Louis Cormontagne
Composition-Maquette-Conception :
Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,
Arnaud Couallier, Bruno Giordano,
Chantal Maupas, Fernand Tuil,
Composition - Impression :
Imprimerie Municipale - Montataire
Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire
Rue André Ginisti - 60160 Montataire
Téléphone : 03 44 64 44 00
Télécopie : 03 44 64 44 05



Les adhérentes de Femmes solidaires ont présenté une pièce de théâtre sur la résistance

Les travaux dans la ville

Avenue de la Libération



La bande de roulement de l'avenue de la Libération a été réaménagée par le Conseil général de l'Oise

La chaussée de l'avenue de la Libération a été réalisée par le Conseil général de l'Oise à la demande de la ville. Le marquage au sol sera complété par des îlots centraux pour mieux sécuriser la circulation. Cela permet de réduire la vitesse, de mieux gérer les traversées piétonnes et d'interdire les dépassements.

Les travaux se termineront définitivement par la pose, courant février, d'une clôture rustique côté rivière, évitant ainsi le stationnement des véhicules sur les bas-côtés pour conserver leur qualité naturelle.

Des plantations sont prévues cet hiver sur le terrain se trouvant à l'angle de la rue de la Libération et de la bretelle de la RD 200.

L'ensemble de cette opération permet de terminer l'aménagement entrepris pour requalifier la RD 123 dans la traversée de Montataire.

Rue Armand Desnosse et rue Henri Barbusse



Rue Armand Desnosse

La ville profite des travaux de réfection de la voirie et des trottoirs pour enterrer les réseaux aériens. A cette occasion les éclairages publics sont entretenus et renouvelés. Alors que les travaux de la rue Armand Desnosse sont aujourd'hui achevés, ceux de la rue



Rue Henri Barbusse

Henri Barbusse sont en cours et devraient se terminer fin février. A cette occasion, une réunion se tiendra avec les habitants du quartier afin d'examiner les conditions de circulation dans le secteur.



M. Jean-Pierre Vandenbulcke, membre des Martins-Pêcheurs a fait une bonne prise, un sandre de 72 cm s'est en effet laissé prendre à l'hameçon de ce pêcheur chevronné dans l'étang du parc urbain de la Maladrerie



Chansons ironiques sur musique rock, la grange du centre de loisirs a accueilli Odelaf et Monsieur D



Pascal Vergnault a présenté, salle de la Libération, un spectacle poétique émouvant devant un public d'enfants qui a rempli la salle



Noces de diamant de M. et Mme Le Bris



Sur un texte engagé de Bernard-Marie Koltès la troupe «C'est pas si grave» a enthousiasmé le public



Mme Dupressoir du photo-club a reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et a été vivement félicitée par M. Deschamps, président du club, M. le Maire et M. le vice-président du Conseil général pour ses quinze années de dévouement à la cause du photo-club à l'occasion du palmarès du concours photos

L'édito du Maire

Mes vœux de solidarité d'espoir



Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire et Michel Emery, directeur de la Caisse d'allocations familiales de Creil ont signé la convention pour l'installation d'une permanence de la CAF dans les locaux de la mairie annexe des Martinets. Cette permanence permet aux habitants de régler directement sur place toutes les questions relatives à leur dossier et se tient chaque mardi de 13 h 30 à 16 h 30



60ème anniversaire du Secours Populaire Français avec les artistes locaux qui ont présenté leurs toiles au siège de l'association



Cérémonie du 11 novembre



Un nouveau locataire des logements de la rue Voltaire (ex-ferme Vasseur) a reçu M. le Maire à l'occasion de l'inauguration (voir p 7)

Les fêtes sont une belle occasion de se retrouver en famille, de vivre des moments de bonheur avec nos proches. Des moments qui permettent d'oublier pour un temps les soucis quotidiens.

Je veux souhaiter à chacun d'entre vous tous mes vœux de santé et d'épanouissement pour cette nouvelle année. A cette occasion, je pense en particulier à nos concitoyens qui n'ont pas d'emploi, à ceux qui sont menacés de le perdre, aux nombreux jeunes qui sont exclus du droit au travail. Je pense aussi à ceux qui sont touchés par la maladie ou le handicap soit personnellement, soit dans leur entourage. Qu'ils sachent que la municipalité est à leur côté et qu'elle poursuivra ses efforts pour que notre ville soit toujours plus solidaire.

Cet esprit de solidarité, est celui qui nous anime en permanence. Je veux rendre hommage à ce propos à tous ceux qui au quotidien agissent pour que les relations entre les gens soient plus humaines, plus fraternelles : l'habitant qui se préoccupe de la santé de son voisin âgé, le bénévole qui organise des actions pour les plus démunis, le syndicaliste qui lutte pour défendre son entreprise et l'emploi, le militant associatif qui agit pour le développement du sport ou de la culture, l'élu qui consacre son temps pour les autres, et tant d'autres femmes et hommes de notre ville qui refusent par l'action solidaire de tomber dans le piège de l'individualisme. Leur engagement forme les liens indispensables qui permettent de résister à cette société inhumaine.

Leurs actes d'humanité et de fraternité tout au long de l'année, apportent l'espoir que nos vœux puissent être vraiment les meilleurs pour chacun d'entre vous.

Jean-Pierre Bosino

Vendredi 13 janvier - 20 h 30 - Palace

Dikès



Avec Yahia Dikès : chant, guitare flamenca, Mathias Duplessis : guitare espagnole, Seb : guitare rythmique

En première partie

Mademoiselle Olivier

La voix de mademoiselle rebondit au gré des mélodies, tantôt elle mène la danse, tantôt elle apporte son grain de sel. Géraldine aime écrire des histoires de tous les jours. Olivier incorpore à ses opus des sons enregistrés n'importe où après les avoir triturés dans son laboratoire analogique.

Tarif A

Samedi 21 janvier - 16 h - Palace

Yapa k'toi

Compagnie Tellem Chao

Avec : Alexandre Jean et Sarah Schreiber

Mise en scène Mylène Ibazatène à partir de 5 ans

Un spectacle vivant, visuel, ludique et poétique dans lequel les enfants se reconnaissent et s'amuse.

Durée : 45mn

Séances scolaires :

vendredi 20 janvier 10 h et 14 h 30, samedi 21 janvier 10 h.

Tarif réduit

Réservations service culturel

03 44 24 69 97

Vendredi 3 février 2006 - 20 heures - Cinéma Palace

Projection-débat à l'initiative de la municipalité et d'ATTAC

Le cauchemar de Darwin

un film de Hubert Sauper - suivi d'un débat sur le thème

"Ne peut-on vraiment rien faire contre la mondialisation actuelle ?"

On se souvient qu'il y a un an, la municipalité de Montataire s'est déclarée officiellement hors zone de l'Accord général du commerce des services (AGCS). Cet accord dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce met gravement en cause l'avenir des services publics. En collaboration avec l'association ATTAC, la municipalité poursuit son engagement pour la réflexion et l'action citoyennes sur la mondialisation. Que faire face aux délocalisations, aux licenciements, à des décisions qui accroissent les inégalités entre les peuples et mettent en péril la paix et l'écologie planétaire ? Peut-on imaginer d'autres formes de relations économiques et politiques dans le monde et dans notre pays ? Quelle part les citoyens peuvent ils prendre dans ce combat au quotidien ? Telles seront les questions qui seront débattues après la projection du film.



Le film

Les rives du plus grand lac tropical du monde, considéré comme le berceau de l'humanité, sont aujourd'hui le théâtre du pire cauchemar de la mondialisation. En Tanzanie, dans les années 60, la Perche du Nil, un prédateur vorace, fut introduite dans le lac Victoria à titre d'expérience scientifique. Depuis, pratiquement toutes les populations de poissons indigènes ont été décimées. De cette catastrophe écologique est née une industrie fructueuse, puisque la chair blanche de l'énorme poisson est exportée avec succès dans tout l'hémisphère nord. Pêcheurs, politiciens, pilotes russes, industriels et commissaires européens y sont les acteurs d'un drame qui dépasse les frontières du pays africain. Dans le ciel, en effet, d'immenses avions-cargos de l'ex-URSS forment un ballet incessant au-dessus du lac, ouvrant ainsi la porte à un tout autre commerce vers le sud : celui des armes.

Entrée libre

Samedi 28 janvier - 20 h 30 - Palace

3210

Du Zététique théâtre

Texte et mise en scène de Luc Dumont avec Aude Lorquet et Julien Collard

Carla et Egon, 16 ans et quelques, se retrouvent et décident de rejouer des souvenirs de leur rencontre, cinq ans plus tôt.

Elle veut, il voudrait, elle aurait voulu... ils avaient espéré, attendu.

«Egon : tu te souviens ?

Carla : tu ne dis rien, pourquoi je



dirais tout ?

Egon : je veux que tu dises la vérité

Carla : je ne veux pas croire à la vérité

Egon : on disait qu'on s'était jamais vus» ...

Tarif A

Se loger, un droit

Le forum départemental du logement à l'initiative des élus communistes et républicains du département s'est tenu le 27 octobre dernier. Représentants d'associations, de locataires et de bailleurs ont assisté à cette rencontre.

A l'origine de cette initiative, le «mal-logement» qui a coûté la vie à vingt-quatre personnes dont dix-huit enfants lors des deux incendies qui ont eu lieu à Paris.

En France les mal-logés sont au nombre de trois millions. Si tous ne sont pas à la rue, la majorité vit en revanche dans des conditions très précaires. Pourtant cette crise du logement n'est pas une découverte, pour preuve les dispositifs mis en place par les gouvernements successifs depuis 1999 mais demeurés insuffisants sinon inefficaces.

Logement social : la loi doit être appliquée

On pourrait citer la loi de Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2003 qui impose aux communes de plus de 1500 habitants en région parisienne et de plus de 3500 en province de construire au minimum 20 % de logements sociaux dans les vingt ans. Assortie de sanctions financières très minimes, la loi n'est pas appliquée par certaines communes, favorisant ainsi le

développement de cités ghettos dans les villes menant des politiques sociales. Par exemple Neuilly sur Seine, la ville de M. Sarkozy n'en compte qu'à peine 2%. Quant au volet logement du Plan de cohésion sociale présenté par Jean-Louis Borloo en 2004, le manque de moyens le rend pour ainsi dire inutile. Alors que ce dispositif prévoyait la construction de 90 000 logements sociaux pour l'année 2005, seulement 13500 avaient été construits à la fin du mois d'août.

Devant cette situation, les élus communistes et républicains ont fait une proposition de loi pour «un grand service public du logement et de l'habitat» analogue au service public de l'éducation, soutenant, comme le proclame la déclaration universelle des droits de l'homme que le logement est un droit fondamental.

16000 demandes dans l'Oise

C'est dans ce sens qu'a été organisé le forum départemental du logement, ouvert largement à la population.

Le département enregistre en effet plus de 16000 demandes de logement dont trois mille cinq cent dans le seul bassin creillois.

À Montataire, ce sont plus de quatre-vingt familles qui sont en attente d'un logement alors même qu'elles ont reçu un avis favorable de commission d'attri-

bution de bailleur HLM.

Avec 48 % de logements sociaux, Montataire se situe bien au-dessus des exigences de la loi SRU. Aussi pour enrayer le phénomène de ghettoïsation, la municipalité a engagé une politique de mixité sociale dans tous ses programmes d'urbanisation. Ainsi la ville soutient l'idée de supprimer les plafonds de ressource qui empêchent toute possibilité pour les classes moyennes d'obtenir un logement dans le parc locatif social. Elle rejoint ainsi ceux qui ont lancé cette idée d'un service public national du logement. Par ailleurs, Montataire est engagée avec les autres villes de la communauté de communes dans une conférence intercommunale du logement (CIL).

Pour une demande de logement à Montataire

Retirez un dossier de demande, de préférence auprès des cinq bailleurs sociaux pour multiplier vos chances (Oise-Habitat, S.A. du Beauvaisis, S.A. HLM du département de l'Oise, SAPI, Picardie-habitat). Le déposer ensuite auprès du service logement, à la mairie annexe des Martinets de 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Tél. : 03 44 27 09 30

M. Joël Capet, adjoint au logement, tient sa permanence chaque vendredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous et tous les deux mois au foyer AFTAM. La permanence de Monsieur le Maire a lieu tous les lundis de 10 h à 12 h et tous les jeudis en Mairie centrale aux mêmes horaires. S'inscrire sur place à 9 h.

Une ancienne ferme restaurée en logements sociaux



En plein cœur de Montataire, rue Voltaire, dans une ancienne ferme restaurée 3 appartements T3 chauffage électrique et 6 maisons de ville T4 chauffage au gaz avec double garage, terrasse et jardin privatif, ont été inaugurés par Mme Claire Olivier, directrice de la SA HLM du Beauvaisis et M. Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire. Celui-ci a rappelé que cette opération consistait à poursuivre la politique d'urbanisme de Montataire en reconstruisant progressivement la ville sur elle-même et en offrant aux habitants du logement social de qualité. Mme Olivier s'est félicité des efforts consentis par la municipalité notamment par la vente du foncier à un prix abordable sans lequel il n'aurait été possible de réaliser cette opération.

Pour un budget de ju

Les onze réunions de quartier relatives à la préparation du budget municipal de l'année 2006 se sont achevées à la mi-décembre. Quatre autres rencontres se sont tenues avec les commerçants, les enseignants, les associations et les jeunes. Enfin, les agents municipaux ont été également consultés et entendus.

Cette année, la municipalité a souhaité évoquer la situation fiscale de la ville qui avait suscité de nombreuses questions lors des réunions de quartier de l'année passée. C'est par ailleurs un préalable indispensable pour aborder les questions liées au budget dans la mesure où 65 % des recettes de la ville proviennent de la fiscalité locale. C'est donc au fil d'un diaporama très apprécié que Jean-Pierre Bosino est revenu plus spécialement sur les taxes d'habitation et foncière. Si la première est la plus basse du département, la seconde est en revanche l'une des plus élevées de l'Oise, si élevée que vous êtes nombreux à en réclamer la baisse. Une exigence à laquelle la municipalité peut difficilement répondre car la loi ne permet pas de dissocier la cotisation foncière des entreprises de celle des particuliers.

Une fiscalité locale injuste

D'autant que la loi prévoit que toute réduction du taux de la taxe foncière doit entraîner celle du taux de la taxe professionnelle à laquelle sont soumises les entreprises. Sachant qu'à Montataire, 59 % du produit de la taxe foncière provient de la cotisation des entreprises et que la taxe professionnelle représente plus de 70 % des recettes fiscales, réduire le taux d'imposition de la taxe foncière menacerait l'existence de bon nombre de services à la population. Si par exemple la ville prenait l'initiative de baisser la taxe foncière de 5 %, cela équivaldrait à une perte de recettes de 610 000 euros. Il faudrait alors choisir de sacrifier des services comme par exemple le centre de loisirs dont le fonctionnement représente une dépense

de 460 000 euros par an ou supprimer les subventions aux associations (753 000 euros par an), ou encore à titre d'exemple le fonctionnement de l'école de musique, du service culturel et de l'association Jade pourrait être sérieusement compromis.

Aussi, la municipalité, consciente de l'injustice de ces deux impôts, a invité les habitants à signer une pétition pour exiger des bases de calcul plus juste prenant mieux en compte notamment les revenus des contribuables ainsi que leur situation familiale, aujourd'hui totalement ignorés dans les bases de calcul de l'impôt foncier. Plus de 400 d'entre vous ont signé cette pétition.

La ville a économisé 400 000 euros en 2005

C'est aujourd'hui la seule marge de manœuvre dont dispose la municipalité; d'autant que les menaces qui pèsent sur l'emploi sont de plus en plus lourdes au regard des suppressions d'emplois qui frappent depuis 2004 l'ensemble du bassin creillois. On en comptabilise 1763 à ce jour. Pour ce qui est de Montataire, la ville connaît un taux de chômage de 19 % qui touche 45 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans vivant dans le quartier des Martinets. C'est pourquoi, le Maire et M. Alain Blanchard, vice-président du Conseil général, ont demandé au Préfet la réunion d'une cellule de crise départementale pour la défense de l'emploi et de l'industrie dans le département.

Face à cette situation et devant tant d'incertitude (personne n'est aujourd'hui capable de garantir la pérennité d'Arcelor), la ville a décidé lors du vote du budget en mars 2005, de réaliser deux millions d'euros d'économie sur cinq ans tout en maintenant les services à la population et en maîtrisant la fiscalité locale. L'objectif a été atteint cette année avec 400 000 euros. Cela se traduit notamment par le non remplacement des départs en retraite et des arrêts maladie du personnel municipal.



Justice et de solidarité

La voirie, le civisme

Outre les questions relatives à la situation de l'emploi qui constitue une réelle préoccupation pour nombre d'entre vous, celles liées à la voirie, à la circulation routière ou encore à la propreté n'ont pas manqué.

Pour ce qui est de la voirie, les services techniques ont pris note de toutes vos demandes pour en étudier la faisabilité tant du point de vue technique que budgétaire.

Les excès de vitesse et le stationnement relèvent ainsi de la responsabilité individuelle de chacun. Il est en effet difficile d'obtenir plus de verbalisation car le



commissariat de Creil est en sous-effectif permanent. La ville va cependant relancer des campagnes de sensibilisation au civisme tant dans le domaine de la circulation routière que pour les questions de propreté.

Les réunions spécifiques

Au nombre de quatre, elles concernaient les jeunes, les enseignants, les commerçants, les associations.

Les jeunes

Une trentaine de jeunes ont répondu présent lors de la réunion qui s'est tenue

à la salle Elsa Triolet. Ces derniers ont vivement fait part de leur mal être, interpellant la municipalité quant aux discriminations dont ils sont l'objet aussi bien à l'école que dans le monde du travail, les rendant bien plus vulnérables que toute autre population, notamment au démantèlement du service public ou au chômage grandissant. L'angoisse face à l'avenir, ressentie par l'ensemble de la jeunesse de ce pays, est bien plus grande quand on est issu de l'immigration ou de milieu social défavorisé. Au delà du chômage de masse qui frappe le pays, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi ces jeunes-là plus particulièrement ? Un visage, un prénom ou un nom trop typé peut-être ? On a presque peur de répondre à la question car c'est le mot racisme que nous avons tous sur le bout de la langue. Les réponses, il faut pourtant bien les chercher, autant que possible avec ces jeunes. Il faut trouver de vraies solutions pour que chaque personne vivant dans ce pays soit traitée de manière égale, quelque soit son sexe, son âge, son origine culturelle et sociale.

Les enseignants

Les enseignants ont été plus nombreux que l'année dernière. Ils ont surtout exprimé leur lassitude de ne pas disposer de suffisamment de moyens en termes de personnel notamment. En effet, compte tenu de la situation budgétaire de la ville, il est extrêmement difficile de remplacer les assistantes maternelles et les agents d'entretien lorsque ces derniers sont absents. Certains enseignants ont aussi exprimé leurs craintes que l'école publique ait de moins en moins de moyens, s'interrogeant sur le développement de projets financés hors de l'éducation nationale.

Les commerçants

Ce sont 25 commerçants et artisans de la ville qui ont participé à cette rencontre. Ces derniers ont rappelé leur souhait que soit amélioré le stationne-

ment dans la ville. C'est pourquoi la municipalité travaille à l'étude d'une zone bleue sur l'axe commerçant du centre ville et autour de la place de la mairie avec une verbalisation qui se ferait par un agent communal assermenté. Monsieur Dottin, représentant de la boutique de gestion «Le Roseau» a fait la synthèse de l'étude réalisée à la demande de la ville en vue de dégager des pistes pour redynamiser le commerce local. Ainsi 44 opérations de créations/reprises d'entreprises ont été enregistrées sur la commune en 2004 dont 31 créations pures et 7 reprises, parmi lesquelles 6 créations et 2 reprises ou réactivation de commerce. Le consultant a rappelé l'importance pour les commerçants de coopérer et de se former pour défendre leurs intérêts. Un appel repris par le maire qui a encouragé vivement les commerçants à s'organiser notamment pour défendre l'attractivité du commerce de proximité face au gigantisme d'une zone commerciale comme celle de Creil-St Maximin. Un appel qui devrait être entendu avec la tenue d'une assemblée générale de l'association du Groupement des commerçants et artisans de Montataire le 7 janvier prochain.

Les associations

Une dizaine d'associations ont répondu à l'invitation du Maire. Ont été évoquées les questions liées à l'entretien du patrimoine de la ville, aux activités des associations. L'association montatairienne des véhicules anciens a ainsi fait part de son projet d'organiser un événement autour de la mémoire de l'ancienne usine Chausson et invité la municipalité et les différentes associations à s'associer à cette idée. Le Photo club a d'ores et déjà répondu présent. Quant à la municipalité, elle a salué cette initiative et s'est dit tout à fait prête à y participer.

L'eau dans l'agglomération



La communauté de l'agglomération creilloise (CAC) a renouvelé, en juillet dernier, pour une durée de douze ans, le contrat de délégation de service public de l'eau et de l'assainissement à la Lyonnaise des eaux qui en est délégataire depuis 1979.

Il faut cependant préciser que le renouvellement n'a pas eu lieu sans réticence puisque certains élus de la ville de Montataire, dont le Maire, ont préféré s'abstenir lors du vote.

Ces derniers avaient en effet proposé que la CAC reprenne la gestion de l'assainissement et de l'eau en régie directe afin d'en réduire le coût pour les consommateurs. Ils considèrent en effet qu'un service public, tel que celui de l'eau, doit relever exclusivement de la compétence publique, seule manière de le protéger de la spéculation financière. Mais la majorité des élus à la CAC a rejeté la proposition, estimant que l'intercommunalité n'était pas suffisamment préparée, techniquement, à prendre en charge directement ce domaine de compétence.

Néanmoins cette différence d'appréciation au sein de la CAC et la négociation sérieuse qui a été menée ont conduit la Lyonnaise des eaux à réduire ses tarifs de 11,7 %, un atout pour remporter le marché. La CAC a également obtenu la création d'un fond social géré par les CCAS de l'agglomération ainsi que le démontage de la sphère de réserve d'eau (située derrière le cimetière), à la charge du groupe privé, et la remise en service du deuxième château d'eau que la CAC a toujours refusé de détruire malgré les pressions de l'entreprise.

La Lyonnaise des eaux va poursuivre son programme de remplacement des branchements au plomb, au nombre de trois mille dans l'agglomération. À raison de quatre cents par an, tous les branchements devraient être remplacés d'ici 2013.

De plus, la certification Iso 14001 du réseau assainissement a été intégrée au nouveau contrat de délégation. À ce titre, la CAC s'est engagée, lorsqu'elle a obtenu la certification en 2004, à mettre en œuvre, dans les trois ans, un certain nombre d'actions afin de préserver l'environnement de façon efficace et continue. C'est donc très logiquement que des procédures ont été mises en place pour réduire les consommations d'eau et d'électricité, notamment en mettant aux normes les branchements non conformes pour éviter l'envoi d'eaux parasites qui conduisent à dépenser beaucoup d'énergie et d'eau pour les traiter dans les stations d'épuration de Montataire et de Villers-Saint-Paul.

Précisons que l'agglomération possède une unité de production et de traitement d'eau potable dont le site des champs captant est situé à Précy sur Oise, qui alimente principalement les territoires de la CAC avec plus de quatre millions de mètres cube consommés chaque année.

L'eau est pompée dans la nappe souterraine à environ vingt mètres de profondeur. Cette dernière a la particularité

d'être alimentée à environ 70 % par l'eau de l'Oise qui passe par un filtre d'alluvions. D'où la nécessité de mesurer régulièrement la pollution du fleuve.

L'eau est désormais traitée avec du bioxyde de chlore, qui, au contraire du chlore, ne laisse pas d'odeur et apporte une protection plus longue.

Enfin la Lyonnaise des eaux a également en charge l'assainissement des eaux usées qui sont acheminées vers les stations d'épuration de Montataire et Villers-Saint-Paul, propriétés de la CAC. C'est près de quatre millions de mètres cube qui sont traités chaque année, ce qui représente quatre mille litres d'eau usée par semaine pour une famille de quatre personnes.

Alors que jusqu'à présent, l'eau était nettoyée par un procédé biologique, la CAC est désormais contrainte d'utiliser des substances chimiques pour traiter les phosphores, les territoires de la CAC étant répertoriés «zone sensible».

En conclusion, l'eau de la CAC est de très bonne qualité et compte tenu du prix, 3,27 € le m³, qui reste cher, mais beaucoup moins que l'eau en bouteille, il serait dommage de s'en priver !



La sphère de réserve d'eau sera démontée par la Lyonnaise des eaux

Les femmes solidaires

Les membres de l'association Femmes solidaires ont témoigné, lors d'une conférence de presse, de deux initiatives, l'une au Burkina Faso et l'autre en Ethiopie.

Le comité de Montataire à la Marche mondiale des femmes

Hélène Cesbron, membre de femmes solidaires a représenté le comité de Montataire à la Marche mondiale des femmes «contre la pauvreté, les violences et le néolibéralisme» qui s'est achevée en octobre à Ouagadougou, la capitale burkinabé. Partie du Brésil le 8 mars 2005, en pleine célébration de la journée internationale des femmes, cette grande marche a fait une étape à Marseille avant de se poursuivre vers le continent africain, drainant des femmes de plus en plus nombreuses. Avec, en main, une «charte mondiale des femmes pour l'humanité» contenant plus de trente et une «affirmations» pour faire cesser «l'oppression patriarcale, religieuse ou économique subie par les femmes de tous horizons». Si l'oppression prend des formes différentes d'un pays à l'autre, elle demeure partout une réalité : là-bas l'excision, ici les violences conjugales causant, en France, la mort de six femmes chaque mois. On pourrait également citer l'exploitation dans le monde du travail, les inégalités de salaire à compétence égale, etc. Le combat pour l'égalité demeure donc nécessaire ici comme ailleurs. Cette charte a été ratifiée par un certain nombre de pays où la marche a fait étape.

Hélène Cesbron nous a relaté avec beaucoup d'émotion la manifestation dans les rues de Ouagadougou pour célébrer l'arrivée de la marche et a rendu compte, en tant que médecin, de la situation sanitaire catastrophique qui prévaut dans ce pays. Elle a ainsi visité un service de pédiatrie dont la moitié des enfants, souffrant pourtant de pathologie tout à fait courantes (grippe, fièvre, etc), allaient mourir faute de médicaments pour les soigner.



Frédérique Bulcke, a saisi ces visages de femmes éthiopiennes à l'occasion de son voyage de solidarité

Voyage en Pays Afar

Yvette Cesbron, Médecin PMI, a rendu compte du voyage en Ethiopie qu'elle a entrepris avec Frédérique Bulcke, photographe et Simone Bernier, toutes membres de Femmes solidaires.

Le comité de Montataire envisage de créer une maison d'accueil et d'information pour les femmes qui refusent de procéder à l'excision et à l'infibulation.

Accompagnées d'Aïcha Dabalé, ancienne prisonnière politique détenue à Djibouti et libérée grâce à la campagne de Femmes solidaires, les trois femmes ont passé une semaine en Ethiopie pour rencontrer les partenaires du projet qui doit voir le jour à Gewane, situé en pays Afar à 250 km d'Adis Abeba, la capitale.

Elles ont rencontré des femmes de ce village, qui se sont déclarées très préoccupées par les problèmes d'eau et les maladies qui déciment le bétail, leur principale source de vie. Femmes solidaires a donc proposé de les aider à trouver une solution pour faciliter l'alimentation en eau potable. L'objectif central de Femmes solidaires demeure cependant la création du centre d'information car, si l'Ethiopie a signé la convention de Maputo par laquelle l'Etat s'engage à mener des actions contre les mutilations, aucune campagne n'a pour l'instant été mise en place.

Il s'agit désormais de trouver les moyens de concrétiser ce projet.

Ce fut en tout cas pour les trois femmes un voyage plein d'émotions avec de belles rencontres malgré un contexte politique très instable.

Yvette Cesbron a ainsi raconté avec, malgré tout, beaucoup d'humour les trois jours où elles sont restées enfermées à la maison en raison des émeutes qui se déroulaient dans la capitale avec en toile de fond, parabole oblige, celles qui embrasent la France. Décidément, la planète est un tout petit village !

Aïcha Dabalé et Yvette Cesbron, des Femmes solidaires





Assemblée générale des Martins-Pêcheurs

**Dimanche 15 janvier 2006
à 9 heures
Salle de la Libération
Montataire**



Les Martins-Pêcheurs ont réempoisonné l'étang de la Maladrerie le 19 novembre avec 600 kgs de gardons, brochets et goujons



Assemblée générale de France-Palestine

**Vendredi 27 janvier 2006
salle de la Libération
à 18 h 30**

Les amis et adhérents de l'association seront accueillis par les membres du bureau :

- Fernand Tuil, président,
- Joël Capet, vice-président,
- Micheline Bordez, trésorière,
- Christophe Saluzzo, trésorier, adjoint,
- Jany Brochot, secrétaire,
- Driss Belfquih, secrétaire adjoint.



Assemblée générale du G.C.A.M.

**Samedi 7 janvier 2006 - 19 h 30
sous-sol B de la Mairie**

Tous les commerçants et artisans de Montataire sont invités à cette réunion.

Galette de l'UNRPA

Vendredi 20 janvier 2006

15 h - salle de la Libération

Pour les adhérents à jour de leur cotisation, s'inscrire les 5 et 6 janvier de 9 h 30 à 11 h 30 au local de l'UNRPA, rue Jean Jaurès.

Amicale bouliste de Montataire

Assemblée générale

**Samedi 14 janvier 2006
14 h 30 - Centre de loisirs**

Remise des récompenses annuelles suivie d'un repas.

Inscription au 06 16 57 40 67

Pour tous renseignements, contactez l'amicale bouliste rue André Ginisti.

Association pour le couple et l'enfant



L'Association pour le couple et l'enfant (A.P.C.E) tient une permanence tous les mercredis après-midi de 14 heures à 17 heures dans les locaux de la mairie annexe des Martinets à Montataire.

A l'heure où de nombreuses familles vivent des difficultés sociales croissantes, il n'est pas facile d'être parents. Nombre d'entre eux ont besoin d'être écoutés, de recevoir aides et conseils. Cette permanence leur est destinée. L'accueil est gratuit, confidentiel et sur rendez-vous au 03 44 45 71 93.



Échanges

Franco-Allemands

Assemblée générale

Samedi 21 janvier 2006

**17 h - Centre de loisirs
suivie d'un apéritif à 18 h 30**

Harmonie Municipale de Montataire

L'Harmonie recherche des musiciens amateurs ayant pratiqué la musique de groupe afin de redynamiser sa fanfare de marche (marching-band).

Le mercredi soir :

de 20 h à 20 h 30 - cours de percussions avec M. Serge Béchu (intervenant AMEM)

de 20 h 30 à 21 h 30 : répétition pour les instruments à vents avec M. Jacques Sartori (chef de musique)

Le vendredi soir :

de 19 h à 20 h 15 : répétition de l'ensemble des percussions

de 20 h 15 à 21 h 30 : répétition



d'ensembles instruments à vents et percussions avec M. Jacques Sartori (chef de musique).

Pour tous renseignements : Mme Chantal Sartori, présidente 10, square Richard Wagner 60100 Creil - Tél. : 03 44 25 86 58

Groupe communiste
et républicain

La crise du logement est dramatique

Le froid est un terrible révélateur de la misère. Combien de fois nous a-t-on répété à la télé qu'il y avait des personnes mortes de froid en France, comme si soudain on découvrait un problème. Oui, hélas, des gens crèvent de froid en France au 21ème siècle, faute d'avoir un toit ! et contrairement aux idées reçues les personnes sans logement ne sont pas toujours coupées de l'emploi.

Selon l'INSEE, un SDF sur trois exerce une activité professionnelle, mais la précarisation du travail, « les petits boulots » d'intérim, les salaires squelettiques ajoutés à l'insuffisance de la politique du logement font que de plus en plus de personnes travaillent sans gagner assez pour trouver un logement.

Et ce ne sont pas les moyens alloués dans le budget de l'Etat qui vont changer les choses aucune volonté affirmée de donner des moyens supplémentaires pour la construction de logements à loyers modérés en revanche les députés UMP votent la réduction de l'impôt sur la fortune, de la fiscalité des entreprises et des gros revenus.

L'Etat se désengage de ses missions et pendant ce temps là la pénurie du logement profite à quelques uns. Elle fait s'envoler le prix des loyers comme ceux de l'immobilier.

Spéculateurs immobiliers et marchands de sommeil n'ont jamais fait autant de profits. Il faut une autre politique et s'attaquer à la pauvreté plutôt qu'aux pauvres.

Nous vous proposons d'agir ensemble pour exiger la création d'un grand service public du logement et de l'habitat pour garantir le droit au logement pour chacun, la liberté de se loger comme il le souhaite et où il le souhaite.

Il faut notamment :

- Mobiliser des moyens exceptionnels pour accroître une offre de logements.
- Revaloriser la participation des employeurs pour retrouver le taux 1 % de logement
- Taxer les plus values.
- Associer les habitants aux projets.
- Supprimer les plafonds pour permettre l'accès aux logements HLM pour tous.
- Produire des logements sociaux en particulier dans les communes qui en sont dépourvues.
- Prendre des mesures radicales visant à supprimer les expulsions pour raisons économiques et ne plus suspendre l'APL en cas d'impayé.
- Les élus communistes et républicains sont à vos côtés pour qu'ensemble nous exigions de vivre dans la sécurité et la dignité.

Groupe Communiste et Républicain

Groupe socialiste
et républicain

Pour un véritable service des transports

Le service des transports de l'agglomération creilloise (S.T.A.C) fonctionne -dans l'ensemble - bien sur les communes de Creil, Nogent, Villers-Saint-Paul et Montataire. Pourtant, un certain nombre d'améliorations sont plus que souhaitables. Tout d'abord, pourquoi le S.T.A.C. s'arrête-t-il si tôt le soir ? En effet, le dernier bus desservant notre ville part à 20 h 20 de la gare de Creil et après, il ne nous reste plus qu'à faire appel à un taxi si vous en avez les moyens ou à de la famille pour venir vous chercher. A moins de rentrer à pieds depuis Creil soit quelques kilomètres sous le vent, la pluie ou bientôt la neige ! Un bus toutes les heures jusqu'à minuit ne serait pourtant pas superflu.

Ensuite, pourquoi vouloir faire transiter chaque bus systématiquement par la gare de Creil ? Un tel système oblige ainsi les habitants des Fonds de Montataire à passer par Creil pour venir dans notre centre ville. Mais si vous habitez Magenta et vous souhaitez rejoindre ces mêmes fonds de Montataire, c'est mission impossible ou bien vous êtes partis de chez vous pour la journée entière ! Enfin, pourquoi penser aujourd'hui à l'extension du réseau du S.T.A.C. à d'autres communes alors qu'un certain nombre de quartiers de notre ville ne sont pas desservis (Zone commerciale des Bas-Prés, cimetières) ou très mal (Fonds de Montataire, Multiplexe Pathé, hameau de Magenta) ?

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2006 !

Marie-France BISSANGOU, Conseillère municipale

Patrick BOYER, Conseiller municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

Colette BURATO, Conseillère municipale
Ludivine CORTES, Conseillère municipale

Muriel DACHEUX, Conseillère municipale

Stéphane GODARD, Maire-adjoint, Finances et Maintenance du Patrimoine
Louis RAYMOND, Maire-adjoint à la culture

Alain WOZNIAK, Conseiller municipal
Stéphane GODARD
Maire adjoint Finances et Maintenance du Patrimoine

Groupe
«Montataire
Pour Tous»

Montataire pour tous

Madame, Monsieur

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, malgré les difficultés économiques qui persistent et nous tenons à vous souhaiter une très bonne année 2006.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé. A tous nous voulons vous faire savoir qu'enfin à Montataire on songe à faire des économies, sur l'argent public.

C'est ce qui a été dit lors des différentes réunions pour la préparation du budget 2006. Depuis de longues années, grâce aux industriels et aux commerçants, la ville a perçu des sommes énormes grâce à la taxe professionnelle. Cela a permis d'équiper notre ville (3 stades, 1 piscine, des salles de sports, courts de tennis etc ...) mais aussi d'avoir un important personnel municipal au service de la commune (340 employés). Cet effectif est celui que nous retrouvons pour des villes de 20000 habitants à Montataire nous sommes un peu plus de 12000 ! Comme nous l'avons déjà écrit, nous ne faisons aucun reproche quant au travail des employés municipaux.

Nous pensons que des économies importantes peuvent être faites s'il y a réflexion et concertation. Quelques exemples : alors que les habitants demandent des ralentisseurs, plusieurs ont été installés, démontés puis dans certains cas réinstallés un peu plus loin. C'est le cas place de la mairie, entre le lycée Malraux et la salle des sports, rue Louis Blanc et bien d'autres. Dans les rues du Général de Gaulle, Duclos, et JD Faure un gros travail d'étude a été mené pour la création d'un stationnement alterné avec traçage au sol, bornes de protections et quelques mois après, tout a été effacé pour revenir à ce qui existait avant il en est de même dans les rues de Condé et Guy Moquet. Il faut à Montataire une véritable culture d'économie ou plutôt une culture de non gaspillage.

Ces erreurs aujourd'hui ce sont pour partie la taxe professionnelle et les habitants qui les paient mais compte tenu des pertes importantes des taxes professionnelles à l'avenir ce seront uniquement les habitants qui les paieront.

Jean-Pierre Mercier

Je suis né les pieds dans l'eau

Un aquarium. Des trophées. Des panneaux d'exposition sur le monde aquatique. Nous sommes au local des Martins-Pêcheurs en compagnie de Jean-Louis Leturais, président de l'association. Il nous a confié ici une petite part de son histoire.

«**J**e suis né les pieds dans l'eau». C'est ce que répond Jean-Louis Leturais lorsqu'on lui demande comment il en est venu à s'occuper si activement de l'association des Martins-Pêcheurs. «Je pêchais avant même d'aller à l'école» ajoute-t-il pour qu'on comprenne bien que la pêche a toujours fait partie de sa vie. Il faut dire que Jean-Louis a grandi dans un moulin, en Mayenne. C'est là que se sont passées, paisiblement, les années de l'enfance, au fil des saisons qui rythmaient cette région à l'identité paysanne forte. Il n'a pas oublié «les veillées après les journées de pêche. La pêche, c'était la fête». Ce sont des souvenirs encore plein d'émotions.

Pourtant, si Jean-Louis évoque cette époque avec nostalgie, il n'éprouve aucun regret d'avoir quitté son village pour venir s'installer à Montataire. Il n'avait alors qu'une quinzaine d'années lorsque son père décide, avec quelques copains, d'aller chercher du travail dans la région parisienne. Jean-Louis fait partie du groupe. Et oui, il a quitté l'école à l'âge de quatorze ans. «J'étais doué, mais je n'aimais pas l'école, je ne pouvais vivre qu'en liberté. Mes parents ont accepté à condition d'aller travailler». Mais ça commence mal, après trois mois de formation en boulangerie, il doit arrêter à cause d'une

allergie à la farine. Forcément, c'est gênant ! Son père, maçon, le prend donc avec lui. Et c'est le départ. Jean-Louis Leturais n'a aucun mal à s'adapter à Montataire. À cheval entre la ville et le monde rural, cette petite ville lui convient bien. Il avoue d'ailleurs qu'il est incapable de quitter Montataire plus de dix jours au grand dam de sa femme et de ses petits-enfants. Pourquoi un tel attachement ? Les amis sans doute, ceux rencontrés dans le réseau associatif où il est très impliqué et ceux de l'usine Air Liquide où il a travaillé trente-quatre ans. «Depuis 1970, j'ai toujours eu beaucoup de copains, beaucoup de bons copains. Ceux avec lesquels on construit de vraies solidarités.»

Jean-Louis est tellement attaché à Montataire que même lorsque son entreprise, Air Liquide, le mute de Creil à Mitry Mory, il préfère parcourir cent kilomètres par jour que de s'installer là-bas. Et ce, malgré les primes alléchantes qu'on lui propose. Cela durera dix-neuf ans, jusqu'à la retraite. Mais ce fut difficile, surtout au début. Heureusement, «les camarades de la CGT m'ont beaucoup aidé» se

souvent-il avec émotion. Dans un sourire, il avoue «à la fin de ma carrière, je travaillais plus pour le syndicat que pour la boîte». D'ailleurs s'il a quitté le Parti communiste français, il est demeuré fidèle à la CGT qu'il a intégrée dès son engagement chez Air Liquide. Dans les raisons de son attachement à la ville de Montataire, on retrouve, bien entendu, l'identité politique de la ville. Aujourd'hui à la retraite, reprendra-t-il une activité politique ? Pourquoi pas répond-t-il. En attendant, l'association des Martins-pêcheurs dont il est le président l'occupe bien. Entre l'ouverture prochaine d'une école de pêche, les expositions et l'étang de la Maladrerie dont l'association s'occupe étroitement avec le service municipal Espace naturel sensible, il y a de quoi faire. Jean-Louis Leturais ne s'en plaint pas, lui qui aime tellement vivre au milieu de la nature. D'ailleurs certaines images de l'enfance imprègnent aujourd'hui ses rêves. Mais il ne retournera pas en Mayenne : «je me sens Montatairien à part entière parce que j'ai vécu ici des choses réelles».



Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Septembre 2005

BRAUN Allan, le 10.

Octobre 2005

BAILLOEUIL Lucinda, le 15,
BIN Morgane, le 24.

Novembre 2005

SOW Serena, le 2,
DUTOUR Titouan, le 3,
ABDOUL Yacine, le 12,
KARAER Sinan, le 22.

Ils se sont mariés

Novembre 2005

LIEVIN Jérémie et CHURLET Anne-Cécile, le 5,
FARJOT Benoît et TANCREDO GOMES Sandrine, le 19.

Ils sont décédés

Août 2005

DIOT Christian, 54 ans, le 26.

Octobre 2005

BIAGINI Jules, 82 ans, le 18.

Novembre 2005

QUEST Gilbert, 70 ans, le 15,
QUIN Jean, 80 ans, le 15.

Brèves

Recensement de la population 2006



Merci de réserver un bon accueil à Mlle Deneuille et Mlle Vergeon, agents recenseurs

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

A Montataire, comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé sur l'ensemble du territoire.

Dès le 19 janvier prochain et jusqu'au 25 février au plus tard, deux agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Offre spéciale réservée à nos lecteurs

Le cinéma Pathé Montataire

vous souhaite une bonne année 2006 et offre aux lecteurs de «Vivre» une place de cinéma à 4,50 € sur présentation de ce bon.

Bon de réduction valable pour une personne à présenter uniquement aux caisses du cinéma «Pathé-Montataire», du 1er au 31 janvier 2006.

Infos et programmes au 0 892 696 696 (0,34 €/mn)





A l'occasion des fêtes, la municipalité a invité tous les enfants des écoles pour voir «Kirikou» au cinéma Pathé-Montataire

